

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Recue de la Semaine : Concessions de terrains par le Gouvernement de la Province de Québec, pour venir en aide à la construction de chemins de fer ou à leur prolongement.—Appréciation de la Gaspésie et de la Baie-des-Chaleurs, au point de vue de l'agriculture et du commerce, par M. Riopel, député du comté de Bonaventure, à l'Assemblée Législative de Québec.—Séance solennelle de l'Académie "St Thomas d'Aquin" au Collège de Ste-Anne, à l'occasion de la fête de M. le Grand-Vicaire Trudelle, supérieur de cette institution.

Causerie Agricole : Le jardin de la ferme (Suite).—Comment se procurer de la graine d'oignon.—Insectes qui attaquent l'oignon.—Culture du poireau.

Correspondance : Rapport des opérations du cercle agricole de Deschambault, comté de Portneuf.

Sujets divers : Inconvénients que l'on rencontre à cultiver différentes variétés de fruits, grains ou légumes sur un même terrain.

Choses et autres : Cercle agricole de St-George, Beauce.—Fraude quant à la vente de graine de trèfle.—Choix des patates pour la semence.—Avantages des tuteurs pour supporter les tiges de concombres.—Avantages de l'emploi du soufre mêlé au sol, pour les moutons et bêtes à cornes.

Recettes : Moyen de détruire les chenilles qui s'attaquent aux gadelliers et aux groseilliers.—Destruction des chenilles qui s'attaquent aux choux.

A nos abonnés.—Nous avons commencé il y a 3 semaines, à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* : c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leur envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la *Gazette des Campagnes*. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la *Gazette* publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

— Le gouvernement de la province de Québec vient de faire d'importantes concessions de terrains pour venir en aide à la construction de seize nouvelles lignes ou prolongements de chemins de fer.

Voici la liste de ces concessions :

" Une somme de mille piastres par mille en sus du subside déjà accordé par la législature, et une garantie de cinq mille acres de terre par mille, pourvu que le nombre total de milles ne dépasse pas 170 milles pour un chemin de fer partant du chemin de fer du Nord à quatre milles de Québec, et allant au lac Saint-Jean.

" Une quantité de 10,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant de la station Matapédia, comté de Bonaventure, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'au port de Gaspé, en passant par le port de Paspébiac, comté de Bonaventure, sur la Baie des Chaleurs, pourvu que la longueur de ce chemin n'exécède pas cent quatre vingts milles.

" Une quantité de 10,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant du quai de la Rivière du Loup (en bas) comté de Témiscouata, jusqu'à un point sur la frontière du Nouveau-Brunswick, dans la direction d'Edmonston, dans le Nouveau-Brunswick, pourvu que la longueur de ce chemin n'exécède pas soixante et six milles.

" Une quantité de 6,000 acres de terres par mille, pour un chemin de fer partant de la station de Hull, comté d'Ottawa, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, jusqu'au village le Désert, dans la comté d'Ottawa, pourvu que la longueur de ce chemin n'exécède pas soixante et quinze milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant d'un point entre Buckingham et Rockland, sur le chemin du Pacifique Canadien, jusqu'au village d'Aylwin, dans le comté d'Ottawa, pourvu que ce chemin n'exécède pas cinquante deux milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant du village Lachute à un point de jonction avec le Pacifique Canadien, jusqu'au village de Saint-André, dans le comté d'Argenteuil, pourvu que la longueur totale de ce chemin n'excède pas sept milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant du village de Saint-Jérôme, à un point de jonction avec l'embranchement du Pacifique Canadien, jusqu'au village de Sainte-Agathe, dans le comté de Terrebonne, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas 35 milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant d'un point sur un embranchement du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'à un point dans le township de Wentworth, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas vingt et un milles.

" Une quantité de terres de 4,000 acres par mille pour un chemin de fer partant du village de Saint-Lin comté de l'Assomption, à un point de jonction avec l'embranchement du Pacifique Canadien jusqu'au village de Sainte-Julienne dans le comté de Montcalm, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas vingt milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant du village de Saint-Félix de Valois, à un point de jonction avec l'embranchement du chemin de fer du Nord jusqu'au village de Saint-Gabriel de Brandon, dans le comté de Berthier, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas dix milles.

" Une quantité de 4 000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant de la station de Louiseville, sur le chemin de fer du Nord, passant par le village de Hunterstown, jusqu'à un point sur la rivière Mattawin, près du township Brassard, dans le comté de Maskinongé, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas soixante milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant d'un endroit sur le bord de la rivière Saint-Charles, vis-à-vis la cité de Québec dans le comté de Montmorency, jusqu'au village de la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas quatre-vingt dix milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant d'un point dans le township de Leeds, comté de Mégantic, jusqu'à un point sur le " Quebec Central " ou le Grand-Tronc, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas vingt milles.

" Une quantité de 4,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant d'un point de la frontière de la province de Québec pour opérer une jonction avec le chemin de fer de " Boston, Concord et Montréal, " jusqu'à un point à dix milles de " Hall's Stream " pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas trente milles.

" Une quantité de 3,000 acres de terres par mille pour un chemin de fer partant de la station de l'Épiphanie ou de l'Assomption, sur le chemin de fer du Nord, jusqu'au village de l'Assomption, pourvu que la longueur de ce chemin n'excède pas trois mille et demi.

" Enfin une période de dix années, est accordée au chemin de fer " Missisquoi et Black River " pour avoir droit, en terminant la portion de son chemin exigée par un ordre en Conseil, à un subside en argent de quatre mille piastres par mille. "

Lors de la présentation de ces résolutions, à l'Assemblée Législative de Québec, M. Riopel, député du comté de Bonaventure, fit un discours qui a mérité les éloges de la presse en général. Nous en donnons l'extrait suivant, qui nous fera connaître la Gaspésie, au point de vue commercial et agricole :

La construction d'une voie ferrée partant de Mata-pédiac sur le chemin de fer Intercolonial pour arriver au port de Paspébiac, puis de là se prolonger jusqu'au bassin de Gaspé, voilà l'une des importantes entreprises que le gouvernement se propose d'encourager en présentant ces résolutions.

Le chemin de fer de la Baie des-Chaleurs est destiné à développer un immense territoire, qui malgré les obstacles provenant de sa position isolée, a déjà fait des progrès assez marqués. Ce projet est d'une importance majeure, non-seulement au point de vue d'intérêts locaux, mais il touche dans une grande mesure à l'intérêt général de la province.

Et je m'empresse de reconnaître l'esprit de libéralité bien comprise, le désir de développer les ressources du pays et le sentiment de justice qui ont animé l'hon. Premier ministre et ses hons. collègues en accordant une large part de leur attention aux intérêts de la brave et énergique population de la Gaspésie.

La péninsule de Gaspé, comprenant sept millions d'acres de terre, possède un sol qui peut entrer en comparaison avec les plus belles terres de la province.

Sa population qui, en l'année 1871, comptait (34,000) trente quatre mille âmes s'élève aujourd'hui au chiffre de (44,000) quarante quatre mille.

Ce district est un de ceux où la colonisation a fait le plus de progrès depuis les dix dernières années, et où la population a le plus rapidement augmenté, d'après les recensements officiels, et cela s'est opéré sans immigration venant de pays étrangers.

Pas moins de neuf paroisses nouvelles y ont été établies depuis douze ans. Cette population, qui s'était trop exclusivement adonnée à la pêche, voit enfin les grands avantages qui résultent de la culture d'un sol fertile ; et l'agriculture a fait beaucoup de progrès durant les cinq dernières années. La plus grande partie de ce territoire forme partie du domaine de la Couronne, et le gouvernement en retirera peu de profits jusqu'à ce que des voies faciles de communication soient ouvertes vers l'intérieur de ces vastes domaines d'un côté, et vers les grands centres de commerce de l'autre.

L'isolement causé par la position géographique de la Gaspésie a retardé son développement. Les longs mois d'hiver laissent la population presque sans communication. Le commerce et l'industrie sont pour ainsi dire paralysés par cette longue interruption. Il est difficile d'écouler les produits au marché ; et l'agriculture ne prend pas le développement que la richesse du sol donne lieu d'en attendre.

Il y va donc de l'intérêt de la province d'encourager l'entreprise privée qui contribuera grandement à coloniser ses domaines, et donnera une plus grande valeur à ses terres.

Mais ce n'est pas seulement la culture du sol qui par son développement donnera une plus grande importance à notre district.

La providence a bien traité cette partie du pays, qui offre le rare avantage de combiner plusieurs sources d'industries avec des moyens faciles d'exploitation.

Les eaux du Golfe et de la Baie des Chaleurs fournissent les poissons de la meilleure qualité aux marchés de l'Amérique et de l'Europe. Le revenu de cette exploitation représente des millions de piastres par année.

Or, la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs établirait un nouveau genre de trafic d'une vaste importance. Le poisson de la mer pourrait être transporté frais sur tous les marchés du Canada et des Etats-Unis. De plus l'industrie pourrait convertir en engrais et matières fertilisantes des millions de livres de déchets de poissons, ainsi que le varech et les marnes qui abondent sur les côtes de la Baie des Chaleurs.

La valeur de la richesse forestière, en bois d'exportation, dans cette région, est bien connue; et plusieurs établissements exploitent déjà cette précieuse source d'industrie qui s'agrandira rapidement avec la construction d'une voie ferrée.

Les rapports géologiques constatent l'existence de minerais précieux en divers endroits de la Gaspésie. Et les magnifiques carrières de marbre, de granit et de pierre à aiguiser, les gisements inépuisables de pierre à chaux, de grès et autres produits des mines apporteront leur contingent à l'industrie et à la richesse nationale, dès qu'elles pourront être avantageusement exploitées avec l'aide d'un chemin de fer.

Grâce encore au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, les emplacements favorables à l'établissement des bains de mer sur cette baie ne seront plus qu'à quinze heures de Québec. Les touristes se porteront par milliers vers cette magnifique plage si bien abritée contre les vents du nord, pour y jouir du spectacle grandiose qu'offrent les paysages de cette incomparable baie et les nombreuses rivières qui s'y déversent....

L'Académie "St-Thomas d'Aquin" au Collège de Ste-Anne—Mercredi soir, le 31 mai dernier, les membres de cette association donnaient une séance publique, à l'occasion de la fête de leur vénéré supérieur, le Révd M. Charles Trudelle, G.-V.

Dans une circonstance aussi solennelle, les élèves de cette institution ne pouvaient offrir à leur digne supérieur un plus beau témoignage de leur vive gratitude et d'une profonde reconnaissance à leur dévoué supérieur, qu'en lui prouvant combien ils avaient mis en pratique les précieux conseils qu'il ne cesse de leur donner pour les encourager au travail. Aux élèves du cours latin était réservé la tâche de déposer au pied de leur supérieur, cette belle moisson due à un travail opiniâtre, fait avec tant d'ambition et de dévouement, et qui a valu à un plus grand nombre d'élèves que d'ordinaire, l'honneur d'être admis comme membres de l'Académie "St-Thomas d'Aquin."

Voici les détails de ces conquêtes qui sont un sujet de contentement non seulement pour M. le Supérieur, mais aussi pour les parents qui voient leurs enfants

profiter si largement de l'enseignement qui leur est donné :

MM. les physiciens ont inscrit 41 devoirs au cahier d'honneur; la classe junior de Philosophie, 27 devoirs; la Rhétorique, 22 devoirs; Belles lettres, 22 devoirs; Versification, 33 devoirs; Méthode, 17 devoirs.—Soit en tout 162 devoirs inscrits au cahier d'honneur.

Voici les promotions qui ont eu lieu à cette séance :

Aspirants : MM. Ludger Damais et Victor Vézina; *Candidats* : MM. David Gagnon, Emile Poirier et Edouard Poirier; *Académiciens* : MM. Clément Lévesque, Philippe Dollard, François-Xavier Casgrain, Auguste Taschereau, Edouard Richard, Joseph Têtu-Bertrand, Narcisse Desgagnés, Charles Vézina et Silvio Pelletier.

Voici les noms des élèves qui grâce à leur travail sont actuellement membres de l'Académie :

Académiciens : MM. Joseph Lavoie, président; Joseph Levasseur, vice-président; Auguste Verreault, secrétaire; Henri Thériault, scrutateur; Lucien Gauvreau, censeur; François-Xavier Casgrain, Philippe Dollard, Louis Bacon, Georges Têtu, Alphonse Pouliot, Auguste Taschereau, Edouard Richard, Joseph Têtu-Bertrand, Charles Vézina, Silvio Pelletier, Narcisse Desgagnés.—*Candidats* : MM. David Gagnon, Georges Miville, Arthur Lavoie, Emile Poirier, Léonard Benoit, Arsène Hudon, Thélesphore Roy, Edouard Barnier.—*Aspirants* : MM. Auguste Caron, Eugène Hudon, Alphonse Blanchet, Eugène Bourgault, Alphonse Sirois, Ludger Damais, Victor Vézina.

Le discours d'ouverture de l'Académie fut prononcé par M. Joseph Lavoie, et le rapport présenté par M. G. Verreault.

M. V. Vézina donna lecture d'un devoir inscrit au cahier d'honneur: "La vigne et la biche."—"La dernière goutte de sang," par M. Arsène Hudon.—"Mort d'un missionnaire," par M. Narcisse Desgagnés.—Discours: "Eloge funèbre de Dollard," par M. Edouard Richard.

Le programme du chant et de la musique a été admirablement bien rendu. Nous avons craint, l'année dernière, que la fanfare qui réhausse si favorablement les fêtes du Collège, eut son coup de mort, tant il est vrai de dire que les bonnes choses ont leurs épreuves; mais ces épreuves ne lui ont donné que plus de vigueur, car les musiciens sont plus nombreux, et ils paraissent vouloir assurer à la fanfare sa belle réputation d'autrefois.

Après la séance, il y eut illumination du dôme du Collège qui venait d'être entièrement terminé à l'intérieur. Il était beau de voir ce dôme, que les connaisseurs appellent un modèle d'architecture; si brillamment éclairé par un feu d'artifice sous la direction du Révd M. L. O. Tremblay. Une fusillade exécutée de temps à autre par les jeunes militaires du Collège sur les galeries du dôme, nous faisait croire que cette forteresse qui sera un monument impérissable de la libéralité de M. le Grand-Vicaire Poiré, était à l'état de siège; loin de là, c'était au contraire un tribut de reconnaissance que l'on voulait rendre à ce dévoué bienfaiteur du Collège, de même qu'à M. le Supérieur qui a mené à bonne fin des travaux aussi considérables,

CAUSERIE AGRICOLE

LE JARDIN DE LA FERME (Suite).

Graines d'oignon.—Il est très-avantageux de produire soi-même la graine d'oignon, d'autant plus que son prix est hors de proportion avec sa valeur réelle; d'un autre côté, on n'est pas toujours sûr de la graine qu'on achète, tandis que l'on connaît parfaitement celle qu'on produit soi-même.

Pour produire de la graine d'oignon, on aura dû choisir dès l'automne précédent, les plus grands pieds, les oignons les mieux venus et les plus sains. Généralement on donne la préférence aux oignons qui appartiennent à la variété que l'on veut multiplier. On conserve ces oignons avec tous les soins possibles jusqu'au printemps suivant.

A la fin de mai, on transplante ces oignons à six pouces les uns des autres, en ayant soin de ne mettre ensemble que ceux de la même variété, afin qu'ils ne puissent pas s'entreféconder. Lorsque les tiges florales ont atteint la hauteur de neuf à douze pouces, on leur donne des tuteurs pour les soutenir et les empêcher d'être brisées par le vent. On ne doit pas négliger de leur donner tous les sarclages et grattages nécessaires, même quelques arrosages lorsque les sécheresses se prolongent outre mesure.

Lorsque les graines d'oignon sont mûres, ce que l'on reconnaît parfaitement en examinant les capsules, on fait la récolte des têtes d'oignon en coupant les tiges à trois ou quatre pouces au-dessous des têtes. On les pend ensuite dans un grenier où les capsules achèvent leur dessiccation, et lorsque celle-ci est terminée on sépare les graines en frottant les têtes entre les mains. Cependant on a remarqué que les meilleures graines sont toujours celles qui ont été battues immédiatement avant le semis, c'est-à-dire qu'on n'a pas conservé dans les capsules.

Quand la plantation de l'oignon porte-graines a été faite trop tard, il arrive souvent que la graine n'est pas parfaitement mûre lors de l'apparition des gelées de l'automne; pour que cette graine achève de mûrir, on fait la récolte en arrachant toute la plante et on la suspendant dans un lieu qui ne soit pas trop sec. De fait, cette graine est supérieure à celle obtenue si l'on avait coupé les têtes; elle est beaucoup inférieure à celle que l'on récolte en pleine maturité.

Le producteur de graines d'oignon devra toujours prendre le moyen d'avoir des graines entièrement mûres. D'ailleurs le prix élevé que l'on offre pour la graine d'oignon, paye bien le surplus de soins qu'on est obligé de donner aux porte-graines.

Avec les soins que nous venons d'indiquer, l'oignon parcourra facilement toutes les phases de sa végétation pendant sa première année de même que sa deuxième année, et sa production sera abondante, si la saison est favorable.

Il y a cependant une condition à remplir sans laquelle on se trouve fort trompé sur le rendement de l'oignon. L'oignon n'aime pas à revenir très-souvent sur le même champ. Deux ans de suite le fatiguent extraordinairement; son produit diminue, la plante elle-même devient plus faible et ne résiste pas si bien aux insectes qui l'attaquent. Il faudra donc changer

l'oignon tous les ans de place et ne le faire revenir sur le même endroit que tous les six ans.

Insectes qui attaquent l'oignon.—Ces insectes sont peu nombreux mais fort redoutables. L'un de ces insectes attaque la bulbe et l'autre la tige. Ce sont de petits vers blancs qui se multiplient avec une excessive rapidité et se nourrissent aux dépens de la substance de la plante et qui arrêtent sa végétation, lorsqu'ils ne font pas périr la plante complètement. La larve qui attaque la bulbe est appelée ver à charogne; celle qui attaque la tige est une espèce de teigne. Il existe peu de moyens de détruire la teigne, mais on peut réussir souvent à détruire le ver qui attaque la bulbe en déchaussant un peu la plante et en l'arrosant avec une lessive douce. Cette lessive est assez forte pour désorganiser la matière animale, mais pas du tout la matière végétale, aussi détruit-elle sûrement le vers qui attaque l'oignon; cette lessive est en outre un excellent engrais pour la plante. Il ne faut pas arroser les feuilles avec cette lessive, car elle pourrait décolorer les feuilles.

Les vers gris s'attaquent aussi aux jeunes plants d'oignon. Afin d'éviter les ravages de cet insecte, on doit semer l'oignon sur un terrain superficiellement ameubli. Un bon moyen de le gêner ou de l'arrêter dans ses mouvements, est de répandre un peu de suie ou de cendre à la surface de la terre sur les sillons. On doit surveiller les mouvements de ce ver et prendre les moyens de le détruire, dans la deuxième partie du mois de juin et dans le mois de juillet, car c'est alors le temps où il fait le plus de ravages.

Culture du poireau.—Le poireau est une plante potagère très estimée, et on la rencontre partout. Malheureusement on se fie trop à sa rusticité, et parfois on le cultive si mal que généralement il ne donne qu'un produit peu abondant. On y gagnerait à suivre un meilleur mode de culture à l'égard de cette plante.

Il existe plusieurs variétés de poireau. Il y a le poireau long et le poireau court. Le poireau court de Rouen est le plus précoce et le plus gros; le poireau de Londres (*London Flax*) est celui qui est le plus généralement cultivé, et c'est une des meilleures variétés.

Quoique originaire des pays chauds, le poireau se rencontre sous des climats relativement très-froids; cependant il n'y atteint jamais les forts rendements qu'il donne sous ses climats de prédilection, c'est-à-dire sous les climats chauds possédant une humidité constante.

Le sol destiné au poireau doit être bien meuble, riche, profond et parfaitement sain. La richesse du sol doit avoir été amenée par les cultures antérieures; car il n'est pas recommandable de fumer directement le poireau, à moins que ce ne soit par du fumier très-pourri, bien divisé, ou avec du bon terron.

Les semis de poireau se font généralement vers le milieu de mai, on pépinière, plutôt sur couche-chaude, ce n'en serait que mieux et le produit n'en serait que plus abondant; cependant le semis sur couche-chaude n'est pas d'absolue nécessité.

Les bons jardiniers exécutent les semis de poireau de la manière suivante: Sur le terrain parfaitement ameubli ils sèment leurs graines à la volée, l'enterrent avec le râteau et piétinent fortement le semis; ils passent une ou deux fois le râteau pour briser la

croûte que le piétinement a formé à la surface du sol, puis ils arrosent copieusement pour hâter la levée des graines.

D'autres jardiniers sèment en lignes, mais ils suivent les mêmes principes que pour l'oignon, c'est à-dire que pour confectionner leurs lignes ils posent, sur le travers des planches, des perches qu'ils enfoncent dans le sol, en marchant dessus; ils enlèvent les perches et ils sèment les graines dans les sillons ainsi formés, puis ils reconviennent à la main ou avec le dos d'un râteau, et ils arrosent copieusement comme dans le premier cas.

Pour obtenir des fruits abondants du poireau, il faut absolument transplanter. On procède à la transplantation du poireau vers le commencement de juillet, lorsque les jeunes plants ont atteint à peu près la grosseur d'un tuyau de plumes. On transplante ordinairement sur planches, et dans ce but on aura dû préparer les planches quelques jours à l'avance, par un bon bêcheage et une fumure abondante, composée surtout d'un bon terreau. Les planches étant ainsi préparées, on fait dans le sol, avec un plantoir, des petits trous ayant dix à douze pouces de profondeur. Ces trous sont disposés en lignes régulières éloignées les unes des autres de cinq à six pouces en tous sens. On fait alors l'arrachage des plants sur la pépinière, et pour que cet arrachage soit plus facile, on aura dû avoir donné à la pépinière un bon arrosage quelques heures auparavant. Après avoir arraché les plants avec beaucoup de soins, on coupe l'extrémité de leurs racines lorsqu'elles sont trop longues et le bout de leurs tiges, afin de diminuer l'évaporation et concentrer la sève dans la tige. On laisse alors couler le plant dans chacun des trous, prenant soin d'étaler les racines pour ne pas les laisser se replier sur elles-mêmes; puis on arrose le bord de ces trous, et l'eau faisant rouler la terre à l'intérieur du trou, le poireau se trouve dans une meilleure position pour végéter, que si l'on s'était contenté de ramener la terre avec la main. Pendant les jours suivants on arrose copieusement, et par ce moyen on peut être assuré de la reprise des plants.

Il est bien rare que l'on prenne toutes ces précautions dans la culture du poireau, mais aussi on n'obtient pas de cette plante les produits abondants que l'on serait en droit d'en attendre si l'on y mettait plus de précautions lors de la transplantation. Il n'y a pas dans la grande culture, aussi bien que dans le potager une plante qui ne soit sous ce rapport aussi négligée que le poireau: aussi est-il longtemps sans reprendre, et ce retard dans sa végétation nuit au produit.

Les arrosages pour le poireau se font avec de l'eau ordinaire, cependant si à cette eau l'on ajoutait un peu de purin, les résultats de cette opération n'en seraient que meilleurs.

Il est un engrais particulièrement convenable au poireau, qui produit sur la plante des effets prodigieux, et qui semble inconnu dans notre culture potagère: c'est la colombine sèche. On dépose dans chaque arrosoir une petite poignée de cette colombine pulvérisée; par ce moyen on fait prendre en peu de temps au poireau un grand volume, surtout lorsque les autres travaux de culture ont été bien exécutés.

Lorsque le poireau est parfaitement repris, et que sa végétation est en bonne voie, il produit un nombre

considérable de feuilles qui ont sans doute un rôle utile dans la plante, mais elle pourrait se passer d'un si grand nombre; c'est pourquoi les jardiniers cassent d'abord les feuilles extérieures et ne conservent que celles du milieu. Cette amputation est toujours suivie d'un fort développement du poireau. Quinze jours après, on recommence le même travail, et ainsi de suite jusqu'à ce que le poireau soit complètement effeuillé; on doit alors être arrivé au moment de récolter le poireau.

Les plantes destinées à produire la graine, lorsque le climat le permet, ne sont pas effeuillées, car il est incontestable que l'effeuillage, tout en faisant prendre à la plante un développement considérable l'affaiblit singulièrement, et les graines produites par une telle plante ne tarderaient pas à dégénérer.

Il est bon de remarquer que le poireau ne mûrit pas ses graines partout où l'oignon mûrit les siennes, c'est à-dire qu'il demande, pour parcourir toutes les phases de sa végétation, une plus grande somme de chaleur qui ne peut lui être donnée que sur des climats assez chauds.

Les pieds du poireau destinés à la production de la graine doivent être cultivés avec soin. Les sarclages doivent être nombreux et la terre être dans un état constant d'ameublissement. Quant aux arrosages, ils ne sont nécessaires que pour assurer la réussite de la transplantation, ou après la transplantation lorsque les sécheresses se prolongent beaucoup; mais alors ils ne doivent être ni fréquents ni trop copieux. Les arrosages agissent spécialement sur les parties herbacées des plantes, aident à leur développement, mais dans le même temps retardent la maturation du végétal; lorsque ce dernier est destiné à produire de la graine, celle-ci souvent ne sera pas mûre avant les premières gelées.

On fait la récolte de la graine de poireau comme celle de l'oignon. Très souvent on ne transplante pas tous les poireaux de la pépinière. Ceux qui sont restés sur place, qui ont végété sans avoir été dérangés, ne viennent jamais aussi gros que les poireaux transplantés, mais ils sont plus robustes et se conserveront mieux pendant l'hiver.

Pour conserver le poireau, nos ménagères ont adopté une méthode très-convenable, seulement il est impossible de l'adopter sur une grande échelle. Cette méthode consiste à planter le poireau dans des boîtes remplies de terre, de manière que toute la partie blanche du poireau soit enterrée. On met ces boîtes dans des caves à l'abri des fortes gelées, et le poireau se conserve parfaitement tout l'hiver en fournissant à la cuisine la quantité nécessaire à l'assaisonnement. Si l'on tenait ces boîtes à la lumière le produit n'en serait que meilleur, tant en qualité qu'en quantité.

Correspondance.

Cercle agricole de Deschambault.

M. le Rédacteur de la *Gazette des Campagnes*,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport des opérations du cercle agricole de Deschambault pour les quatre premiers mois de l'année 1882. Il m'est agréable de constater que l'association agricole de cette paroisse fondée dans le but de répandre parmi les cultivateurs de bonnes notions en agriculture, d'en favoriser le progrès et de rendre plus facile l'achat d'instruments

aratoires et de graines de semence obtient les résultats les plus satisfaisants. Ainsi le cercle qui ne comptait lors de sa fondation que dix-huit membres en compte aujourd'hui soixante-quinze et chaque semaine il y a des demandes d'admission ; j'ose croire qu'avant peu la plus grande partie des cultivateurs de cette paroisse fera partie de l'association agricole appelée à procurer leur plus grand avantage.

Il y a réunion des membres du cercle une fois la semaine. Des lectures ont été faites dans les journaux et les traités d'agriculture sur des sujets d'une importance vitale pour le cultivateur. Ainsi, bien égoutter la terre, nettoyer les champs, en enlever les mauvaises herbes qui croissent et se propagent au détriment des graines de semence confiées à la terre, bien ameublir le sol par des labours bien faits, donner aux plantes l'engrais qui leur convient, tels sont les sujets qui ont été traités et discutés. La question des engrais a été traitée d'une manière privilégiée vu son importance dans la culture. Améliorons les engrais naturels, que rien ne soit perdu, que les urines, les eaux de lessive, de savonnerie, les balayures soient utilisés ; composons des engrais artificiels et nous n'aurons pas à redouter l'insuffisance des productions du sol.

Une bonne entente règne parmi les membres du cercle. Les réunions sont vraiment amicales et ont beaucoup d'attrait pour chaque membre. Cinq conférences ont été données sur des sujets agricoles à des époques diverses et elles ont produit de bons effets. On a voulu mettre en pratique les bons conseils donnés. Le cercle a fait l'achat de graines de semence pour la somme de cent piastres, et cette somme sera quadruplée l'année prochaine. Quelques membres du cercle ont aussi fait l'achat d'instruments aratoires qui n'étaient pas encore en usage dans la paroisse. C'est donc avec raison que je puis dire, M. le Rédacteur, que dans un temps assez rapproché tous les cultivateurs de la paroisse de Deschambault, amoureux de leurs intérêts agricoles feront partie du cercle afin de marcher plus sûrement dans la voie du perfectionnement en agriculture. Que fait le cultivateur qui veut réellement améliorer sa position et procurer le bien être de sa famille ? Il examine ce qui se fait autour de lui, les instruments perfectionnés et les procédés nouveaux qu'on emploie chez les voisins, il en voit de près les résultats. S'il voit qu'on réussit, il essaie d'abord en petit ensuite sur une plus grande échelle et enfin si cela lui est avantageux il adopte le procédé nouveau. Il sait aussi qu'il faut assécher, nettoyer, ameublir et engraisser la terre avant de semer : on conséquemment il augmentera ses engrais dans le but de fumer une plus grande étendue de terre. Il sait aussi qu'en cultivant plus de fourrage et de racines sarclées, il pourra garder un plus grand nombre de bestiaux et les engraisser pour le marché ; or l'association agricole lui permettra de procéder plus efficacement dans la voie des améliorations qu'il doit faire.

Je terminerai, M. le Rédacteur, ce rapport des opérations de notre cercle par un court résumé des conférences qui y ont été données. Le 28 janvier une conférence était donnée par le Secrétaire-correspondant sur la nécessité de répandre l'instruction agricole parmi les cultivateurs et surtout parmi les jeunes gens des campagnes, dans le but de faire apprécier et aimer l'état de cultivateur.

Deux conférences ont été données en février sur l'agriculture par Chs Marcotte Sr, président de notre cercle. Dans ces causeries il a fait largement part au cercle, de ses connaissances agricoles et de l'expérience qu'il a acquise dans la culture de la terre. Il engage fortement le cultivateur à suivre un système de rotation, à cultiver plus de plantes fourragères et à former des prairies artificielles. Ses paroles ont été bien goûtées.

Vers la fin du mois de mars dernier les membres du cercle agricole voyaient avec plaisir M. Henri Mignot, auteur d'un petit traité sur la culture des arbres fruitiers, se rendre à l'invitation qui lui en était faite de donner un entretien sur la culture des arbres fruitiers. Ce Monsieur a donné sur cette culture et spécialement sur celle du pommier, des renseignements qui ont vivement excité l'intérêt de l'auditoire ; il est heureux de constater que dans plusieurs paroisses du comté de Portneuf la culture du pommier se fait sur une assez grande échelle et plusieurs vergers ont donné l'année dernière de trois cents à cinq cents piastres de revenu. Une fois qu'un verger est en bon ordre il ne demande que peu d'entretien. C'est dans la plantation surtout qu'il faut apporter le plus de soin, car il est à remarquer qu'un arbre fruitier enterré trop profondément finira par dépérir surtout si les racines de l'arbre s'étendent dans un sous-sol de mauvaise qualité, elles n'y trouveront pas la nourriture nécessaire à sa croissance. Il faut donc observer de ne jamais enterrer l'arbre trop profondément afin que les racines ayant parcouru la longueur de la fosse puissent pour-

suivre leur croissance dans la terre arable. Dans les terrains humides et glaiseux, il est préférable de planter en butte afin de protéger les racines de l'humidité. Il faut tenir la terre bien meuble autour de l'arbre pour les trois ou quatre premières années par un bon bêchage, afin que les jeunes racines puissent prendre de l'accroissement. Il est bon de laver les arbres de temps à autre pendant les mois de juin et de juillet avec une bonne savonnerie, ce qui a pour effet de les rafraîchir, d'en ouvrir les pores de l'écorce, d'en favoriser la croissance ainsi que la destruction de bien des insectes. M. Mignot traita longuement la taille des arbres fruitiers ainsi que le greffage. Ces renseignements furent suivis d'un exposé des diverses maladies des arbres fruitiers et des remèdes à y apporter, ainsi que des moyens à employer pour éloigner les insectes des vergers.

Dimanche le treizième jour du mois d'avril dernier, M. B. Lippens qui s'était rendu avec courtoisie à l'invitation qui lui en avait été faite par le président du cercle, adressait la parole aux cultivateurs de Deschambault. Il fit connaître l'importance de choisir pour la semence des graines bien mûres et débarrassées des matières étrangères. Il insista sur la nécessité de détruire les mauvaises herbes et dans ce but il conseilla fortement le déchaumage à l'aide d'un scarificateur. Après avoir parlé des avantages qu'offrent les caves à fumier, il engage les cultivateurs à ne pas s'effrayer à la vue des dépenses occasionnées pour la construction de ces caves, car ils seront amplement compensés par les profits qu'ils en retireront. Ceux qui n'ont pas l'avantage de posséder de telles caves, devraient avoir la précaution de mélanger de la terre noire avec les fumiers pour en empêcher la déperdition. Enfin l'habile conférencier parla longuement sur le bon soin à donner aux bestiaux ; en hachant le fourrage, on leur donnerait une nourriture très économique et pour laquelle ils sont friands. M. Lippens a été écouté attentivement et une motion de remerciement lui a été votée par le cercle.

A la réunion suivante des membres du cercle agricole, il y a eu discussion sur les divers sujets traités et on est bien disposé à mettre en pratique les conseils qui ont été donnés.

JOSEPH DRAPEAU,

Deschambault, 22 mai 1882,

Secrétaire-Correspondant.

Différentes variétés de fruits, grains ou légumes.

D'ordinaire on s'applique à planter dans le verger une trop grande variété d'arbres fruitiers, et souvent par ce moyen on court le risque de n'avoir pas assez de fruits pour l'usage de la famille, encore bien moins pour la vente. Un grand nombre de cultivateurs avant de procéder à l'établissement d'un verger ou se livrer à la culture de menus fruits, ont recours à un catalogue et ils choisissent autant de variétés de pommes, de prunes et de cerises, etc., qu'il y en a d'indiquées, et le verger se trouve rempli d'autant de variétés qu'il y a d'arbres fruitiers. Un semblable verger n'est jamais avantageux, parce qu'on ne peut en retirer profit. Une petite partie de ces arbres produit des fruits et parmi ceux là plusieurs laissent à désirer. Les pépiniéristes qui ont une bonne expérience de la culture des arbres fruitiers, gardent en pépinière que peu de variétés ; et une longue pratique leur en fait de plus en plus diminuer le nombre jusqu'à ce qu'ils soient bien arrêtés sur les meilleures variétés de fruits à cultiver. L'expérience et l'observation leur démontrent quels sont les arbres les plus profitables.

Les cultivateurs ne peuvent pas faire la dépense d'établir un musée d'horticulture, et conséquemment ils ne peuvent avoir dans leur verger que des arbres pouvant produire des fruits de bonne qualité, dont ils peuvent tirer profit pour eux-mêmes ou pour la vente.

Un grand nombre de ceux qui font le commerce d'arbres fruitiers ne manquent pas de publier dans leurs catalogues une longue liste de différentes variétés de fruits. Cependant s'ils sont consciencieux, ils

ne recommanderont que peu de variétés qu'ils reconnaissent profitables d'après leur propre expérience : c'est à ces derniers qu'il faut s'adresser pour l'achat d'arbres fruitiers, et se défier de ceux qui n'en font le commerce qu'en passant et en trompant la bonne foi des gens par des gravures à fruits colorées que contiennent leur catalogue.

Ce qui est vrai pour le verger, l'est également pour la vigne et les menus fruits. Une petite variété de bons fruits est préférable à un grand nombre d'un caractère douteux.

Dans notre Province peu de variétés de vignes sont assez vigoureuses pour se maintenir pendant l'hiver sans qu'elles soient protégées par des abris, et sont assez productives pour que leur culture soit profitable.

Deux variétés de gadelles, de groseilles, de framboises et de gadelles noires sont suffisantes, à moins que l'on ait la certitude d'obtenir d'autres variétés de ces menus fruits dont la culture promet d'être avantageuse. On peut cultiver plusieurs variétés de fraises pour l'usage de la famille ; mais pour la vente, il est mieux de ne cultiver que peu de variétés. Il n'y a que les gourmets qui achèteront le raisin et autres fruits provenant de variétés de choix. Il n'y a qu'un amateur qui a beaucoup de temps et d'argent à disposer qui puisse se livrer aux expériences d'un grand nombre de variétés de fruits d'un caractère douteux.

Il faut beaucoup plus de temps, de trouble et de dépenses pour se livrer à la culture de plusieurs variétés de fruits. L'expérience acquise pour la culture d'une variété, sera de peu d'utilité pour la culture d'une autre variété. Chacune a ses habitudes et son mode de végétation ; l'une requiert un fréquent tailage, l'autre peu, et une troisième pas du tout. Il en est ainsi pour l'engrais destiné à la culture des différentes variétés de fruits.

Celui qui cultive que peu de variétés de fruits, a l'expérience de leurs différentes exigences ; mais cette expérience peut difficilement s'acquérir si la variété des fruits est trop considérable. Ceux qui se livrent à la grande culture, à la culture des champs, peuvent difficilement disposer de leur temps à une culture de fruits variés, et faire de nombreuses expériences dans le but d'obtenir des fruits de choix. Ils doivent se contenter de quelques variétés reconnues rustiques et productives : en cela, ils peuvent se guider sur les renseignements qui leur sont donnés par des pépiniéristes en qui ils ont confiance ou par les sociétés d'horticulture, qui ont fait une étude spéciale des différentes variétés de fruits quant au climat ou la qualité du terrain que l'on destine à la culture des fruits.

Une grande variété de blé d'inde, de pommes de terre ou autres légumes dans un même jardin n'est pas profitable ; il vaut mieux cultiver qu'une seule variété de blé d'inde, etc. Si différentes variétés de blé d'inde sont cultivées dans un même champ, on court le risque de les mêler lors de la récolte, et la vente de ce blé d'inde ne peut être aussi avantageuse. Chaque cultivateur peut cultiver des patates hâtives et tardives ; mais il est préférable de ne cultiver qu'une variété de chaque espèce. Les patates ne peuvent souffrir du voisinage d'une variété de patate différente, comme c'est le cas pour le blé d'inde ; mais le mélange s'en fera lors de la récolte sur le champ ou lorsqu'on les met en cave : il faudra alors les assortir, soit pour

la vente ou pour la semence. Les patates mélangées ne se vendront pas mieux que le blé d'inde mélangé. On tire un meilleur parti et l'on obtient plus de satisfaction en ne cultivant sur un même champ qu'une seule variété de blé, d'orge, de seigle ou de sarrasin. Il est très-difficile de cultiver plusieurs variétés de melons, de citrouilles et de concombres dans un même jardin, sans courir le risque de voir leurs produits se détériorer. Une variété de concombre hâtive et tardive sur un même carré peuvent être cultivés avec avantage, sans aucun danger de détérioration, parce que le temps de la floraison est différent ; il en est de même pour les choux hâtifs et tardifs.

Il est désirable de cultiver plusieurs variétés de fèves, de pois, de raves et de salade, parce que le temps de leur entière végétation est court, et qu'on peut obtenir à bon marché de la graine de ces différents légumes.

Choses et autres.

Cercle agricole de St-George, Beauce.—Le Président du Cercle agricole de St-Georges, M. le notaire A.-G. Bussières, nous écrit le 24 mai dernier :

" Depuis son inauguration, le 9 mars dernier, le Cercle agricole de St-George s'est occupé vivement de vues utiles conçues par ses fondateurs.

" Les membres se sont réunis plusieurs fois, et leur assiduité à assister à ces assemblées prouve qu'ils sont bien disposés à marcher dans la voie des progrès agricoles.

" Six nouveaux membres ont été admis.

" Le Cercle a acheté, ce printemps, pour près de \$350 de graines de semence.

" Dimanche après les vêpres, le 14 du courant, M. le curé, le Révd M. B. Bernier, a bien voulu donner aux membres du Cercle, une conférence sur la meilleure manière de préparer la terre, de semer les grains, etc. Cette conférence, pleine d'opportunité, a vivement intéressé les auditeurs qui étaient nombreux.

" Le Cercle se propose d'inviter des conférenciers en juin prochain."

Fraude pour la vente de graine de trèfle.—M. l'écrivain du *Rural Canadian* informe ses lecteurs que plusieurs marchands de graines, afin de réaliser un plus grand profit, mélangent de la graine de millet de Hongrie à celle de graine de trèfle rouge, qu'ils vendent de cinq à six piastres le minot. La graine de millet de Hongrie ne vaut que \$1 le minot. On peut s'assurer du mélange en pesant la graine : la graine de trèfle pèse soixante livres au minot ; celle de millet de Hongrie, quarante livres au minot.

Choix des patates pour la semence.—Une chose à laquelle nous n'attachons pas assez d'importance, c'est le choix des tubercules que l'on destine à la semence. Lors de la récolte des patates il est important de séparer les variétés des patates que l'on désire employer pour la semence, et de les mettre en tas séparés ou dans paniers, et de ne pas attendre que les patates soient dans les caves, mélangées et de différentes grosseurs. Essayez de ce moyen, et vous en tirerez grand profit, tant par la quantité que pour la qualité des patates que vous cultiverez. Il en est de même pour le blé d'inde ou tout autre grain de choix.

Les tuteurs pour les tiges de concombre.—Plusieurs jardiniers ont réussi à obtenir de très-gros concombres en ayant soin de soutenir les tiges ayant des fruits noués, à un tuteur. Par ce moyen les tiges de concombre occupent non seulement peu d'espace mais elles suivent leur instinct naturel comme plante grimpante, au lieu de s'étendre sur le terrain.

— Donner de temps à autre aux moutons un mélange de soufre et de sel, est un moyen de détruire les tiques. Ce remède peut également s'appliquer aux bêtes à cornes qui souffrent par la vermine. L'usage du sel avec du soufre paiera amplement le prix d'achat par leurs bons effets sur la santé des animaux. Voici la proportion quant à l'emploi de ce mélange : Une partie de soufre contre sept de sel.

RECETTES.

Moyen de détruire les chenilles qui s'attaquent aux gadeliers et aux groseilliers.

Un des meilleurs moyens de les détruire est une solution d'eau et de couperose, soit un gallon d'eau pour une livre de couperose, en appliquant ce mélange aux gadeliers et aux groseilliers avec un arrosoir. Une seule application est suffisante pour les détruire.

Destruction des chenilles qui s'attaquent aux choux.

Voici un moyen qui nous est indiqué dans le *Rural Canadian*: Répandez une certaine quantité de son sur les feuilles de choux, ayant la précaution de mouiller les feuilles auparavant afin que le son puisse s'y attacher. Le son n'est pas un poison pour les chenilles, mais lorsqu'elles s'en nourrissent elles meurent par l'indigestion causée par le son.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le vingt-septième jour de Juin prochain, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après JEUDI huitième jour de juin prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 Mai 1882.
1er juin 1882.



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juillet prochain, pour certains changements à faire à l'Écluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt-septième jour de juin prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.
1er juin 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mercredi le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, un digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes de différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingtième jour de juin prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là; et quant à ceux de Buckhorn et on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit:—

Pour les travaux de Fenelon Falls.....	\$1,000
do Rapides Buckhorn.....	500
do Chutes Burleigh.....	1,500

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.
1er juin 1882.